

Les Hérons et la gestion sylvicole

La région des Pays de la Loire accueille neuf espèces appartenant à la famille des Ardeïdés, autrement appelée la famille des Hérons. Toutes les espèces sont liées aux zones humides et six peuvent utiliser le milieu forestier pour installer leur nid au sein des arbres.

Ces espèces forment des colonies pour nicher, également appelées héronnières, où plusieurs espèces peuvent se côtoyer. Ces colonies se situent très souvent à proximité d'une zone humide telle qu'un étang forestier.

Lorsqu'une héronnière est présente en milieu forestier, quelques précautions sont à prendre afin d'assurer la tranquillité de la nidification.



Héronnière

RECONNAITRE LES ESPÈCES DE HÉRONS

Héron cendré

Le Héron cendré est le représentant le plus commun de la famille des Ardeïdés dans les Pays de la Loire. Environ 4 200 couples nichent dans tous les départements, répartis dans plus de 100 colonies. Mesurant près d'un mètre, ce héron se reconnaît à ses ailes grises, son long cou blanc, sa crête noire et son bec jaune grisâtre en forme de dague.

Aigrette garzette

Moins fréquente que le Héron cendré, l'Aigrette garzette niche principalement en Vendée, Loire-Atlantique et Maine-et-Loire. Elle semble coloniser l'est de la région mais demeure encore rare dans ces secteurs. Elle s'installe fréquemment avec les Hérons cendrés et

environ 1 600 couples ont été répertoriés en 2020. Plus petite que le Héron cendré, l'Aigrette garzette se caractérise par un plumage entièrement blanc, un bec et des pattes noires mais des doigts jaunes.

Héron garde-boeufs

Nicheur rare dans les années 1990 (moins de 20 couples), ce petit héron est maintenant présent dans tous les départements avec environ 7 600 couples recensés en 2020. Plus petit et trapu que l'Aigrette garzette, il s'en distingue par un bec de couleur jaune et des pattes grisâtre (roses orangées lors de la nidification). Son plumage est intégralement blanc sauf en période de reproduction où des teintes orangées apparaissent sur la tête, la poitrine et le dos.



Héron cendré



Aigrette garzette



Héron garde-boeuf



Bihoreau gris



Grande Aigrette



Héron pourpré

Bihoreau gris

Les quelques colonies de ce petit héron migrateur sont principalement présentes dans le département de la Loire-Atlantique. Le Bihoreau gris a étendu son aire de répartition depuis le début des années 2000 en colonisant le Maine-et-Loire et la Vendée mais avec des effectifs très faibles. Très discret, ce héron a un cou relativement court et trapu ainsi que de courtes pattes jaunes verdâtres. Sa tête et son dos sont noirs alors que les ailes sont grises.

Grande Aigrette

Au moins 500 couples de Grande Aigrette nichent dans la région, quasi uniquement en Loire-Atlantique. Sa taille importante, près d'un mètre, et son bec jaune (devient noir en période de reproduction) permettent de la distinguer de l'Aigrette garzette.

Héron pourpré

Avec presque 250 couples à travers la région, le Héron pourpré demeure localisé à proximité des grandes zones humides de la région. Néanmoins, il occupe parfois des étangs

marécageux au sein de massifs boisés. Il ressemble au héron cendré mais s'en distingue par un bec plus long et fin, un cou et une tête bruns-roux et de fines bandes noires sur le cou.

GERER LES HABITATS

La principale menace pour une héronnière en période de reproduction concerne le dérangement qui peut provoquer le décantonnement des couples voire un abandon des nichées.

Il est conseillé :

- de ne pas effectuer de travaux forestiers dans un rayon de 200 m autour de la Héronnière entre le 15 janvier et le 31 juillet ;
- de bloquer les chemins pédestres passant à moins de 200 m de la héronnière entre le 15 janvier et le 31 juillet ;
- de conserver les arbres servant de support aux nids ainsi que ceux à proximité immédiate ;
- d'éviter toute intervention au sein de l'étang ou de la zone humide à moins de 200 m de la héronnière entre le 15 janvier et le 31 juillet.



Héronnière

